

**« Bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement
de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur »**

Monition :

Lors de l'Annonciation Marie s'est remise entièrement à Dieu : c'est le sens de son fiat, dont la félicite Elisabeth ! Elle a répondu par tout son être et cette réponse de sa foi comportait une parfaite coopération avec la grâce prévenante de Dieu, et une entière disponibilité à l'action de l'Esprit Saint dans toute sa vie, c'est là le fondement de notre foi en sa virginité ainsi qu'en sa maternité spirituelle à notre égard.

L'avantage des dénégations des incroyants qui se multiplient actuellement, c'est qu'elles nous obligent à réviser et à approfondir ces vérités de foi aujourd'hui contestées. En ce temps d'Avent, je crois donc nécessaire de consacrer toute une homélie à ce grand mystère de la Virginité perpétuelle de Marie, étroitement liée, nous le redirons, à sa maternité de grâce sur tous les membres de l'Eglise.

Croire sans réserves ce que croit l'Eglise, cela est une grâce : si nous avons reçue cette grâce, remercions-en le Seigneur, et gardons un cœur humble et confiant, pour ne pas risquer de perdre un tel trésor.

Si nous sommes tentés d'élever des doutes ou des critiques à l'encontre de ce que l'Eglise nous présente comme vérité divine, demandons nous si ces objections sont assez sérieuses et justifiées pour oser rejeter cette grâce incomparable qu'est l'intercession maternelle de la bienheureuse Vierge Marie ?

C'est pourquoi, au début de cette eucharistie, nous nous confions tous humblement à la miséricorde du Seigneur.

Homélie :

Dans cette salutation d'Elisabeth, rapportée par S. Luc, tous les mots sont lourds de sens : c'est parce qu'elle a cru, sans hésiter, aux paroles de l'ange que Marie s'est engagée si profondément dans la réalisation du dessein de notre salut. Nous sommes ainsi placés tout de suite au cœur de notre problème : on voudrait nous faire croire que Marie se serait seulement prêtée « occasionnellement » à la conception d'un enfant, ultérieurement considérée par ses disciples comme Fils de Dieu, mais sans l'être vraiment ! De sorte qu'il n'y aurait aucune raison qu'elle reste vierge, ni au moment de la conception de cet enfant, opérée normalement, ni surtout par la suite, puisque Dieu ne lui

aurait confié aucune autre mission dans l'Eglise ? C'est la position bien connue des critiques rationalistes et des protestants libéraux, suivis, hélas, de nos jours par quelques auteurs qui se disent catholiques. Mais elle est absolument contraire à la foi séculaire de l'Eglise : même les grands Réformateurs du XVI^e s. professaient fermement la virginité perpétuelle de Marie !

Il est vrai que nous nous trouvons ici devant un grand mystère, mais il n'est pas sans fondement dans l'Ecriture : tout d'abord, nous devons tenir pour véridique la convergence remarquable des 2 Evangiles de Matthieu et de Luc, par ailleurs si différents, sur 3 données capitales : la naissance de Jésus à Bethléem, sa filiation davidique, et sa conception virginale par la seule intervention de l'Esprit Saint. Nous n'examinons pas aujourd'hui la naissance à Bethléem.

Le fait que Jésus soit désigné comme « fils de David » n'implique pas du tout que Joseph soit pour lui davantage que son père adoptif : nos 2 Evangiles concordent pour affirmer que Joseph, c'est là sa grandeur, accepta comme sien cet enfant conçu en Marie par l'action de l'Esprit et l'inséra de ce fait dans sa lignée davidique.

La conception et la naissance virginales nous sont enseignées clairement par S. Luc dans son récit de l'Annonciation : dans ce texte, il engage toute son autorité d'auteur inspiré ; nous n'avons pas le droit de le prendre pour un menteur ! Or voici tout ce que nous révèle une analyse minutieuse de ce récit de l'Annonciation : « Réjouis toi d'être comblée de grâce ! ». Le sens exact du verbe implique que l'action de la grâce en Marie a déjà opéré un profond changement, dès avant l'Annonciation ; l'Eglise précisera plus tard : dès le 1^{er} instant de sa propre conception, Marie a été transformée par la grâce de Dieu en vue de la tâche qui l'attendait, devenir la Mère virginale du Fils de Dieu ! Dieu y avait préparé Marie en lui inspirant, pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du salut, le désir de rester vierge, non par peur de la sexualité, mais par pur amour pour Dieu. Comme l'a bien vu S. Bernard, la grâce qui opérait en elle l'orientait vers la virginité : c'est ainsi seulement que nous devons comprendre la question de Marie à l'ange, alors qu'elle est déjà promise en mariage à Joseph ¹.

Dès sa jeunesse, sous l'impulsion de la grâce de Dieu, Marie a désiré appartenir exclusivement à Dieu, alors que la virginité était pourtant impossible à pratiquer dans le contexte social et familial de l'époque : humblement elle s'en remettait à Dieu. Mais au fond de son cœur, elle aspirait à la virginité, bien avant que son Fils la propose plus tard comme un idéal en vue du Royaume des cieux. Par cette grâce intime de virginité, Marie fut donc extraordinairement préparée au fait qu'elle allait devenir la mère du Fils de Dieu, mais virginalement, comme nous l'enseignent nos deux Evangiles. Pour cela, bien sûr, il était indispensable que « Dieu soit avec elle », selon la parole de l'ange,

et que l'Esprit Saint, l'ayant pris sous son ombre, avec toute sa puissance créatrice, pour la rendre mère, la garde ensuite jalousement pour sa mission ultérieure dans l'Eglise.

Non seulement la conception, mais la naissance de Jésus sera sainte, sans tache et pure, comme le dit l'ange : « Ce qui naîtra saint : saintement, sera appelé Fils de Dieu ». Dès que s'est posée la question des origines de Jésus, sous la plume de S. Matthieu et de S. Luc, et nous pourrions aussi invoquer ici une affirmation du Prologue de S. Jean, la conception et la naissance virginales sont apparues comme le signe nécessaire de la filiation divine de Jésus. Dès sa conception, Il est le Fils de Dieu sur terre, parce que ce n'est pas Joseph, mais Dieu Lui-même, qui est son unique Père. Lorsque Jésus, de façon si émouvante, s'adresse à son Père : « Abba, Père ! », il faut qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur la Personne divine ainsi désignée, et non pas S. Joseph.

Or tout ceci engage Marie très profondément : Dieu seul peut faire qu'une femme devienne mère tout en restant vierge ; l'ange a prévu nos objections : « Rien n'est impossible à Dieu ». Et cependant, Dieu suspend la réalisation de ses desseins à l'acceptation de Marie ; Il sollicite son entière adhésion à cette extraordinaire vocation : devenir la mère virginale du Fils de Dieu sur terre, vocation appelée, nous le savons, à une extension plus merveilleuses encore : « Je suis la servante du Seigneur ; que tout se passe pour moi selon ta parole ! ». Cette parole de Marie n'implique ni contrainte, ni résignation, mais au contraire son joyeux désir de coopérer par tout son être à tout ce que Dieu prévoit pour elle ; on y perçoit la joie d'un abandon total au bon vouloir de Dieu. Après avoir ainsi donné son entier consentement à la réalisation, en elle et par elle, du dessein du rédempteur, serait-il pensable que Marie ait ensuite repris sa parole, contre son désir profond de virginité exprimé lors de l'Annonciation, pour se livrer aux joies de maternités ultérieures ? Nous ne pouvons pas le croire : S. Luc, S. Jean, S. Ignace d'Antioche, S. Justin, S. Irénée, tous les auteurs chrétiens des 2 premiers siècles nous présentent Marie comme vierge et demeurée telle.

Indéfiniment, on relance néanmoins dans le public une objection sans valeur, à savoir que nos évangiles citent plusieurs fois des « frères » et « sœurs » de Jésus, mots que nous sommes tentés de prendre au sens moderne ; mais les vrais spécialistes des langues anciennes n'ont pas de peine à montrer :

1. que dans les langues sémitiques, les « frères » et « sœurs » englobent dans les degrés de « cousinage » des langues modernes ;
2. que les traductions grecques de la Bible se conforment le plus souvent à cet usage sémitique : les auteurs du Nouveau Testament ne font donc que suivre un usage bien établi.

En outre, une lecture attentive de nos évangiles permet de repérer, au moins pour 2 de ces prétendus « frères » de Jésus, une autre mère et un autre père, à savoir l'autre Marie, belle sœur de la Vierge Marie, et Clôpas son mari, selon S. Jean (cf. Mc 15, 40 ; Mt 27, 56 ; Jn 19, 25).

Enfin, dernier argument, à nos yeux décisifs : même s'il est de rédaction tardive, l'Évangile de Jean comporte bien des détails historiques fort précis ; or il a recueilli pour nous cette vénérable tradition, fondement biblique de notre piété catholique envers la Vierge Marie, selon laquelle, au moment de mourir sur la croix, Jésus a tenu à confier à sa mère le disciple qu'Il aimait, et, à ce dernier, sa propre mère : initiative inconcevable, et même indécente, si Marie avait eu d'autres enfants que Jésus !

C'est précisément parce que Marie avait jusque là vouée toute son affection et sa sollicitude maternelles à son divin Fils que Jésus peut lui demander de les reporter par amour pour Lui, sur ses disciples, qui vont constituer le Corps, dont Il reste la tête : Marie qui a enfanté virginalement la tête de ce Corps, est ainsi appelée, par son intercession maternelle, à enfanter spirituellement les membres du Corps que nous sommes : elle est à jamais la Mère de la grâce en nos âmes, et à ce titre, la Mère de l'Église. Frères et sœurs, c'est parce qu'elle est toujours restée vierge qu'elle nous aime autant ! C'est un grand et beau mystère que nous ne percevons qu'avec un cœur humble et aimant. Et ceux qui prétendent rejeter ces vérités de notre foi catholique ne savent pas qu'ils sont eux mêmes l'objet de l'inlassable Miséricorde de la très sainte et très « douce Vierge Marie ».

Amen.

¹ La question de Marie à l'ange : « Comment cela fera-t-il puisque je suis *vierge* ? » (v. 34) est unique dans toute la Bible, ce qui doit retenir notre attention. Si Marie voulait dire : « Comment cela se fera-t-il puisque je n'ai *pas encore* de relations avec un homme ? » la question paraîtrait bien naïve, alors qu'elle est déjà promise en mariage à Joseph ; mais le « *pas encore* » ne figure pas dans le texte.

On ne peut éviter de conclure qu'en mettant cette question sur les lèvres de la jeune Marie, Saint Luc a voulu souligner l'importance que revêtait pour elle cet état de virginité, apparemment contredit par l'annonce de l'ange. Bien qu'elle ait dû suivre les coutumes de son temps en acceptant les fiançailles avec Joseph, nous percevons ici son attachement intime à cette virginité, déjà entièrement habitée par l'Amour de Dieu. Or l'ange lui propose de devenir la Mère du Messie par une intervention créatrice de l'Esprit, qui ne portera donc aucune atteinte à sa virginité. Malgré les risques terribles que comportera pour elle une telle maternité, à moins que Joseph n'accepte à son tour d'entrer humblement dans ce dessein divin déconcertant, c'est avec joie que Marie y donne son entière adhésion, en s'en remettant courageusement à Dieu pour la suite des événements.

(Sur cette interprétation, voir : Ignace de la Potterie : « Marie dans le Mystère de l'Alliance », coll. Jésus et Jésus-Christ, n° 34, Desclée, 1988, pages 56 à 63 ; et sur Jn 1, 13, pages 99 à 150).